

JDA

**Emotion et complicité
au nouveau
conseil municipal**





Le conseil municipal du 15 juin a délibéré sur la composition des différentes commissions et a confié la présidence de chacune d'elles à Madame le maire, Maryline Fournier.

Commission administration générale, chargée de l'état civil, des affaires réglementaires, du personnel territorial, des finances, du cimetière, des jardins communaux, du service des élections, de la commission communale des impôts et de la communication :

Présidente : Maryline Fournier

Titulaires : Philippe Gautrot, Michel Ménager, Véronique Obin, Dominique Paul, Patrick Jouen, Mickaël Lefebvre, Isabelle Poulain

Commission des travaux, chargée des dossiers relevant des travaux, de l'accessibilité et de la signalétique :

Vice-président : Michel Ménager

Titulaires : Gérard Sadé, Patrick Jouen, Benoît Boudet, Pascal Ancelot, Mickaël Lefebvre, Julien Ménard.

Commission éducation et jeunesse, chargée des thématiques de l'éducation, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la culture :

Vice-présidente : Christine Delcroix

Titulaires : Céline Obin, Emmanuelle Duplessis-Yaha, Véronique Obin, Pascal Ancelot, Rachida Slamani, Agnès Corruble.

Commission aménagement du territoire, chargée de l'urbanisme, du patrimoine et des études :

Vice-président : Philippe Gautrot

Titulaires : Benoît Boudet, Vincent Prié, Dominique Paul, Michel Ménager, Julien Ménard, Agnès Corruble.

Commission vie sociale et citoyenneté, chargée de la solidarité, des fêtes et cérémonies et de l'attribution des logements :

Vice-présidente : Carole Dufils

Titulaires : Isabelle Normand, Céline Obin, Serge Planchon, Arlette Vivet, Agnès Corruble, Isabelle Poulain.

Commission vie associative et sportive,

Vice-président : Serge Planchon

Titulaires : Isabelle Normand, Gérard Sadé, Véronique Obin, Emmanuelle Duplessis-Yaha, Rachida Slamani, Isabelle Poulain.

Commission environnement, chargée de la propreté urbaine, de la gestion des déchets, de l'embellissement et du développement durable :

Vice-présidente : Dominique Paul

Titulaires : Vincent Prié, Christine Delcroix, Patrick Jouen, Carole Dufils, Mickaël Lefebvre, Julien Ménard.

Commission de sécurité, chargée de la sécurité des bâtiments, du Plan de Sauvegarde Communal, de la défense extérieure contre l'incendie, des gens du voyage, de la prévention de la délinquance et du devoir de mémoire :

Vice-président : Patrick Jouen

Titulaires : Benoît Boudet, Pascal Ancelot, Michel Ménager, Christine Delcroix, Rachida Slamani, Isabelle Poulain.



Madame, Monsieur,

Le 15 mars 2020, vous avez élu votre nouveau Conseil municipal. Le 25 mai dernier, ces nouveaux élus se sont réunis afin de procéder à l'élection d'un nouveau maire. En effet, après 49 ans d'une implication de tous les instants, au service de notre commune et de ses habitants, Guy Sénécal souhaitait aspirer à un repos bien mérité et c'est avec une évidente émotion qu'il a présidé cette séance d'installation d'un nouveau Conseil municipal.

Ayant été désignée par mes collègues pour assurer cette succession, je mesure moi aussi avec émotion l'honneur qui m'est fait et la confiance qui m'est accordée. Soyez assurés que je ne ménagerai pas mon énergie et ma disponibilité pour être désormais, à chaque instant, votre maire.

Dans ce numéro spécial de notre JDA, j'ai souhaité que vous puissiez prendre connaissance de l'équipe qui m'entoure désormais. Ces femmes et ces hommes ont, eux aussi, fait le choix de travailler pour notre commune au cours des six prochaines années. Je sais pouvoir compter sur leur engagement.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et un bel été !

Votre maire,
Maryline Fournier.

FÉLICITATIONS

Je tiens à exprimer mes plus vives félicitations à tous nos jeunes arquais qui ont réussi leur examen de fin d'année scolaire. Malgré un contexte difficile, vous avez fait preuve de pugnacité. Un grand bravo à vous. L'heure est venue de vous reposer et de profiter pleinement de ces vacances que je vous souhaite très agréables.

Autour de Maryline Fournier, une équipe soudée et déterminée

**Le JDA vous présente les 6 adjoints et 16 conseillers municipaux,
chargés de défendre les intérêts des arquais et de la commune.**

Au service de leurs administrés, les élus sont à votre écoute.



C'est avec 56,08% des suffrages que la liste « Ensemble, construisons demain » menée par Maryline Fournier a remporté au 1^{er} tour les élections municipales le 15 mars 2020. Dix-huit de ses colistiers intègrent le nouveau conseil municipal, ainsi que cinq membres de la liste conduite par Isabelle Poulain « Le renouveau pour tous ».

Composition du conseil municipal



Maryline Fournier
Maire d'Arques-la-Bataille



Michel Ménager
1^{ère} adjoint, travaux



Christine Delcroix
2^{ème} adjointe, affaires
scolaires



Philippe Gautrot
3^{ème} adjoint, aménagement
du territoire



Dominique Paul
4^{ème} adjointe,
environnement



Serge Planchon
5^{ème} adjoint, vie
associative et sportive



Carole Dufils
6^{ème} adjointe, vie
sociale et citoyenneté



Patrick Jouen
conseiller municipal
délégué, sécurité



Pascal Ancelot
conseiller municipal



Benoît Boudet
conseiller municipal



Agnès Corruble
conseillère municipale



**Emmanuelle Duplessis
Yaha**
conseillère municipale



Mickaël Lefebvre
conseiller municipal



Julien Ménard
conseiller municipal



Isabelle Normand
conseillère municipale



Céline Obin
conseillère municipale



Véronique Obin
conseillère municipale



Isabelle Poulain
conseillère municipale



Vincent Prié
conseiller municipal



Gérard Sadé
conseiller municipal



Guy Sénécal
conseiller municipal



Rachida Slamani
conseillère municipale



Arlette Vivet
conseillère municipale



« Je suis élue pour être au service des arquais »

Maryline Fournier, maire d'Arques-la-Bataille

JDA : Vous succédez à Guy Sénécal qui a été maire pendant 49 ans. Vous faisiez d'ailleurs partie de son équipe durant les deux derniers mandats. Quel bilan dressez-vous de l'action de votre prédécesseur ?

Maryline Fournier : Il est plus que satisfaisant. Il s'est beaucoup battu pour que des logements soient construits à Arques et la

l'activité économique s'y redéveloppe. Il a permis de mettre en place très tôt l'action sociale avec des dispositifs qui existent toujours aujourd'hui et qui ont une utilité évidente pour les habitants. Il a favorisé l'émergence de grands projets culturels comme l'Académie Bach qui fait rayonner Arques même à l'international. Et puis, il y a eu la création de la résidence autonomie, l'installation d'un

Ehpad ou encore l'ouverture de la crèche. Tout cela est l'œuvre de Guy.

JDA : Vous êtes la toute première femme élue maire d'Arques. Ça a du sens pour vous ?

M. F. : Je n'y avais même pas pensé. Homme ou femme, ce que je souhaite avant tout, c'est travailler pour

l'ensemble des habitants, qu'ils aient ou non voté pour nous. Je suis élue pour être au service des arquais.

JDA : Comment décrieriez-vous l'équipe qui vous entoure ?

M. F. : C'est une équipe très solide avec beaucoup d'expérience. Je suis heureuse également que Guy fasse partie de l'aventure et qu'il nous fasse profiter de sa connaissance des dossiers.

JDA : Nous venons de connaître, avec cette crise sanitaire et un long confinement de deux mois, une période très particulière. Comment l'avez-vous vécu ?

M. F. : Quand le confinement a été ordonné, nous venions tout juste d'être élus. Cela a retardé notre installation. Mais durant cette période, nous avons fait en sorte d'être présents pour les habitants, pour les rassurer. Nous avons contacté tous nos aînés, informé le plus possible la population, nous avons, j'ai moi-même participé, fait des courses pour les habitants les plus fragiles. Nous avons obtenu le maintien de notre marché pour permettre aux habitants de s'approvisionner tout en permettant à nos producteurs de continuer à travailler.



population a augmenté. Il s'est battu, après la fermeture de Regma pour que ce site revive et que

JDA : Le lien avec les habitants passe aussi par la présence de services publics. Y a-t-il un enjeu à les préserver ?

M. F. : Evidemment. Je ne voudrais pas, par exemple, que le Covid soit un prétexte pour accélérer la fermeture du bureau de Poste, dont les horaires sont aujourd'hui inadaptés aux usages des arquais. Il nous faudra nous battre pour conserver notre bureau de Poste comme nous l'avons fait pour que la Caisse d'Epargne maintienne un distributeur automatique de billets. Ce sont des services de proximité auxquels nous tenons et qu'il est hors de question de laisser disparaître. La crise du Covid a démontré l'importance des services publics de proximité. Rien n'est plus sûr et plus rassurant que le lien humain.



JDA : Arques est aussi une commune qui protège de la petite enfance au 4^e âge... Allez-vous consolider ces liens ?

M. F. : Je tiens à travailler sur les liens intergénérationnels. Pour cela, il nous faudra nous appuyer sur la richesse de notre tissu associatif, jeter des ponts entre la RPA et le centre social Georges-Thurin. En effet, les travaux sont prévus à la Résidence et cela pourrait être une opportunité pour inviter les jeunes à venir déplacer les meubles avec les aînés et créer ainsi des échanges autour d'une action utile.

JDA : En matière de solidarités, après la crise sanitaire qui a touché le pays, allez-vous retravailler la réponse proposée par le centre communal d'action sociale ?

M. F. : Nous allons en effet réaliser une analyse des besoins sociaux à partir de la rentrée. Cette étude nous permettra de réajuster des actions et des dispositifs pour être au plus près des besoins.

JDA : Les associations sont un vecteur important de cohésion sociale. La commune va-t-elle maintenir son soutien ?

M. F. : Nous allons poursuivre notre accompagnement parce que les associations ont un rôle

fédérateur auprès de la population. Dans ce contexte, l'espace Georges-Thurin a un rôle important. Nous devons faire connaître ses missions plus encore. Faire en sorte qu'aucun jeune n'ignore son existence et les activités qu'il propose. Son développement passera, je l'espère, par son installation dans des locaux plus adaptés.



JDA : Avec l'avenue verte, des projets d'aménagement à la Varenne et dans la forêt d'Arques, mais aussi la terminaison de la RN 27 qui va rendre Arques plus accessible encore, la commune a-t-elle une carte à jouer en matière de tourisme vert et populaire ?

M. F. : C'est un objectif clairement affiché. Nous avons entamé de nombreuses réflexions sur ce sujet. Nous pourrions par exemple créer un observatoire de la faune et de la flore, mettre en place des parcours pédagogiques. Il est plus que jamais nécessaire de prendre soin de nos espaces naturels qui sont essentiels pour le cadre de vie des arquais. Nous avons un patrimoine environnemental important et je tiens à ce qu'on le protège. Je suis convaincue que le respect de notre environnement passe par l'éducation des enfants. Demain, ce sont eux qui seront à notre place. C'est d'ailleurs également pour cette raison que je souhaite que soit créé dès septembre un conseil municipal des enfants. La formation à la citoyenneté intègre également l'idée d'inviter les habitants au respect de leur cadre de vie.

Il est en effet nécessaire de sensibiliser toujours plus à la propreté urbaine. Tout récemment, une habitante a lancé une opération de nettoyage citoyen dans la commune. J'y ai participé et j'ai pu mesurer que nous avons une grande marge de progression. C'est l'affaire de tous. L'avenue verte,

entre autres, est un site exceptionnel, il pourrait l'être encore plus s'il était mieux respecté. Il nous faudra d'ailleurs, aussi, à l'échelle de la mairie, être exemplaires en renforçant l'installation de corbeilles.

JDA : Pour revenir aux enfants, de nombreux élèves ont vécu une rupture avec la crise sanitaire. La rentrée prochaine sera primordiale. Y a-t-il nécessité à préserver et même renforcer les moyens des écoles d'Arques ?

M. F. : J'ai été scandalisée qu'en plein Covid, l'Education nationale décide de la fermeture d'une classe dans notre école élémentaire. Nous sommes classés en réseau d'éducation prioritaire, avec des enfants en difficulté. C'était inimaginable, et encore plus dans un tel contexte, de réduire encore les moyens sous prétexte que les

M. F. : Il est déjà nécessaire de maintenir toutes les activités existantes. Mais il reste néanmoins sur la zone de Regma des opportunités pour permettre aux entreprises présentes de grandir, à l'image de Normandy Coating, et à de nouvelles activités de s'implanter. La réindustrialisation est de cet espace est engagée et la perspective de l'arrivée de la RN 27 est un atout non négligeable.

JDA : Arques a aussi la chance de disposer d'un cœur commerçant dynamique. C'est important pour vous ?

M. F. : Les commerces sont la vie d'un village. Durant la crise sanitaire, les gens se sont tournés vers leurs commerçants de proximité. Ils ont réappris à manger local et à consommer autrement. Il ne faut pas perdre cette nouvelle dynamique.



JDA : Comme toutes les communes de l'agglomération et même de Normandie, Arques est concernée par la baisse du nombre de médecins généralistes et spécialistes, est-ce un sujet sur lequel vous êtes mobilisée ?

M. F. : Il nous reste aujourd'hui trois médecins à Arques. C'est une chance mais il nous faut dès maintenant travailler à la suite. Il nous faut garder nos médecins et je serai attentive à ce que les projets portés par l'agglomération Dieppe-Maritime sur la réponse de santé soient en phase avec les besoins des arquais.

JDA : Plusieurs projets sont attendus par les habitants comme la piscine ou la création d'une salle polyvalente. Sont-ils toujours d'actualité ?

M. F. : L'agglomération doit désormais se positionner clairement par rapport à sa prise en charge des piscines sur son territoire dont la piscine d'Arques. Seule, la commune serait en incapacité d'assurer sa remise en état et son fonc-

tionnement. J'aimerais que ce lieu redevienne une piscine mais j'ai du mal à y croire. Alors, il faut réfléchir à d'autres options comme celle de travailler à la création d'un équipement nouveau comme une salle polyvalente qui pourrait également être utilisée pour la pratique de certains sports, ce qui libérerait des créneaux dans notre gymnase qui est utilisé aujourd'hui au maximum de ses capacités. Cela permettrait d'ailleurs d'y développer de nouvelles disciplines.

JDA : Les communes sont toutes concernées par les baisses des aides de l'Etat. Y a-t-il un risque de voir la fiscalité évoluer ?

M. F. : Il va nous falloir nous appuyer sur nos forces, nous réinventer sans doute. Nous savons que plusieurs événements comme le feu d'artifice ne pourront pas se tenir et nous essayerons, en soutien à notre artificier, de reprogrammer avec lui un événement à l'automne. Nous aurons bien sûr des choix à faire mais nous maintiendrons des services de qualité et de proximité et en aucun cas nous ne toucherons à la fiscalité qui n'a pas augmenté depuis plus de douze ans.



effectifs étaient annoncés à la baisse. Je m'y suis opposée fermement. Et comme dans la plupart des communes rurales, l'Etat a renoncé à ces mauvaises décisions. Nous avons à Arques une belle équipe enseignante, très investie auprès des familles. Mais on voit bien qu'il faut rester extrêmement vigilants pour conserver les moyens nécessaires à l'apprentissage des enfants.

JDA : En matière d'emploi, y a-t-il des perspectives de développement économique, notamment sur la zone Regma ?

JDA : Arques peut-elle encore attirer de nouveaux habitants ?

M. F. : Nous avons des projets de constructions de logements engagés notamment avec Sodineuf aux abords du stade même s'il reste des étapes à franchir mais également un projet sur la route de Saint-Aubin sur les Hauts d'Archelles. Nous avons une grosse demande de logements sociaux mais je souhaite aussi travailler sur l'accueil de nouvelles familles et favoriser l'installation de jeunes couples. Néanmoins, il faut avoir à l'esprit que nous n'avons plus beaucoup de réserves foncières et qu'il n'est pas question de grignoter nos espaces naturels.

Six adjoints et un conseiller avec la délégation de la sécurité entourent Maryline Fournier. Tous ont déjà l'expérience d'un ou de plusieurs mandats au sein du conseil municipal.

Michel Ménager

1^{er} adjoint
Chargé des travaux, de l'accessibilité et de la signalétique.

C'est son 6^{ème} mandat. Ancien contrôleur d'étanchéité, Michel Ménager a d'abord été conseiller municipal durant neuf années. Il devient ensuite adjoint, chargé aux travaux. « C'est une fonction que j'apprécie particulièrement parce qu'elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants. » Une mission, pourtant, pas toujours si simple. Les normes et les responsabilités se renforcent et la course aux subventions est incontournable pour alléger le budget communal, tant les coûts notamment pour les opérations de voirie sont de plus en plus élevés. Michel Ménager fait figure d'homme d'expérience.

Présent à toutes les réunions, il ne manque pas d'en faire profiter l'équipe municipale. « Je connais bien chaque dossier, je sais comment ça se passe de l'étude à la livraison du chantier. A chaque fois il y a des cas particuliers et nous devons nous adapter ».

Engagés sous le mandat de Guy Sénécal, plusieurs dossiers, et non des moindres, attendent le nouveau 1^{er} adjoint : l'accessibilité aux personnes en situation de handicap à la mairie est actée et les appels d'offres seront lancés en octobre, avec un début des travaux prévu dans le courant du premier trimestre 2021. Très attendue également, l'étude sur le devenir de la piscine. Si le projet de remise en eau ne pouvait aboutir, la structure pourrait trouver une seconde vie. « Nous manquons de salles, à la fois pour des réceptions familiales mais



aussi pour des activités sportives individuelles comme le karaté, note l'élu. Beaucoup de choses ont été réalisées pour améliorer le quotidien des arquais, mais il reste à faire. »



Christine Delcroix

2^{ème} adjointe
Chargée de l'éducation, de la jeunesse, de la petite enfance et de la culture.

L'un de ses rêves d'enfance aurait été d'être institutrice. C'est donc tout naturellement que l'on retrouve Christine Delcroix au poste

d'adjointe à l'éducation pour son 3^{ème} mandat. De la petite enfance à la jeunesse, autant dire que son champ d'intervention est large. « Nous prolongerons le travail qui a été fait, comme la crèche qui répond à une réelle demande, annonce-t-elle. Nous continuerons d'apporter notre soutien à l'équipe enseignante pour que la commune demeure affiliée au collège Delvincourt et continue de s'inscrire dans le réseau d'éducation prioritaire. Avec le « Maître plus » et les classes de CP et de CE1 dédoublées, c'est une opportunité pour les enseignants de passer plus de temps avec chaque élève. »



Les menaces de fermeture d'une classe au groupe élémentaire sont reportées. « C'est une bonne nouvelle mais nous devons rester vigilants, prévient-elle. la décision peut tomber chaque année en fonction du nombre d'enfants inscrits à l'école ».



Autre objectif, celui de la construction de la citoyenneté. « Nous souhaitons valoriser les enfants et les intégrer plus fortement dans la vie de la commune en travaillant sur la mise en place d'un conseil jeunes, explique-t-elle. Pour connaître leurs besoins, leurs souhaits, pour qu'ils puissent s'exprimer et être entendus ».

Philippe Gautrot

3^{ème} adjoint

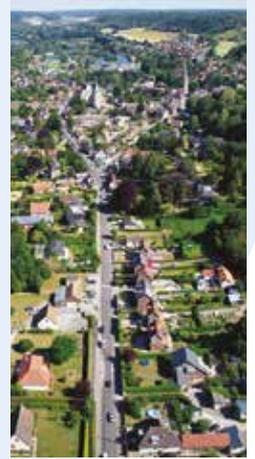
Chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et des études.



Depuis 37 ans, le vice-président de la commission « Aménagement du territoire » siège au conseil municipal. Il est vrai que Philippe Gautrot est un amoureux de notre commune, qu'il s'agisse des vieilles pierres du château, de la biodiversité entre forêt et étangs ou de l'histoire industrielle sur le site Regma. « Arques est une ville qui a tout ce qu'il faut pour rendre agréable la vie quotidienne, confie l'élu. Il y a beaucoup de services et de très bons commerces. Mais se déplacer à pied ou à vélo dans Arques n'est pas toujours un plaisir car notre ville est sillonnée par un réseau routier trop dense. Nous sommes certes tous automobilistes à un moment ou à un autre ; ce ne sont donc pas des choix faciles et il y a aussi beaucoup de contraintes réglementaires. Mais je sais que pour notre

maire, c'est un vrai souci. Nous allons y travailler. Cela suppose une meilleure imbrication de nos espaces naturels et de nos aménagements urbains ».

Notre patrimoine historique est une autre responsabilité collective, mais aussi une vraie richesse. « L'église Notre-Dame est un édifice d'une valeur architecturale et artistique de tout premier plan et nous n'en sommes pas toujours bien conscients, peut-être par habitude. Mais les nombreux visiteurs qui viennent à Arques pour la voir témoignent de cela. Nous y faisons donc de gros efforts depuis quelques années, avec l'aide de l'État et du Département. Il faut dire que presque rien n'avait été fait depuis plus de 100 ans. Et je ne vous parle pas du château, autre très gros dossier ! ». Tout cela nécessite des budgets importants. « Mais avec de la volonté et de l'énergie, on peut surmonter beaucoup d'obstacles », assure Philippe Gautrot.



Dominique Paul

4^{ème} adjoint

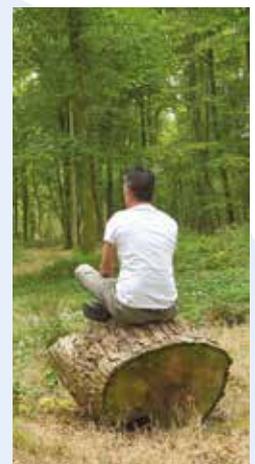
Chargée de la propreté urbaine, de la gestion des déchets, de l'embellissement et du développement durable

Élue depuis 1989, Dominique Paul officie en tant qu'adjointe en charge de l'environnement pour son deuxième mandat. « C'est un sujet très vaste, surtout à Arques, mais tellement intéressant », s'enthousiasme-t-elle. Outre les nombreuses réunions avec les différents partenaires comme Dieppe Maritime, l'ancienne infirmière de l'hôpital de Dieppe souhaite mettre l'accent de sa mission sur la sensibilisation du public, et plus particulièrement des plus jeunes. Dans le cadre de la semaine du Développement durable, des opérations de nettoyages avec les enfants et l'IME Château blanc ont déjà eu lieu et seront reconduits. Avec l'appui d'associations environnementales, des nichoirs seront également installés pour la protection d'oiseaux.

Si une prise de conscience générale semble être à l'ordre du jour pour la défense de la biodiversité et des enjeux climatiques, Dominique Paul souligne qu'en matière d'environnement « tout

le monde a sa pierre à apporter au quotidien ! En faisant le choix du tri sélectif, du compostage pour ceux qui ont un jardin ou avec des aides appropriées la rénovation des bâtis pour devenir

Dominique Paul. « La propreté urbaine et le respect de l'environnement, ce n'est pas que l'affaire de la Mairie, c'est aussi tout un chacun de prendre ses responsabilités ! »



moins énergivores ».

Les dépôts sauvages, qui ont tendance à se multiplier, alors que la déchetterie est gratuite pour tous les habitants de l'Agglomération, ainsi que des déchets jetés et qui s'amoncellent au bord des cours d'eau suscitent enfin la colère de



Serge Planchon

5^{ème} adjoint

Chargé de la vie associative et sportive

Après avoir siégé pendant deux mandats comme conseiller municipal dans la commission sport, Serge Planchon prend cette fois la responsabilité d'adjoint. Toujours au sport, un domaine qu'il affectionne particulièrement. « J'ai aussi à charge les autres associations avec lesquelles j'aimerais voir se former des passerelles avec l'ESA, confie-t-il. Les différentes associations et clubs forment le lien entre notre commune et les arquais. La

municipalité, malgré les restrictions budgétaires, continuera de les soutenir fortement avec le prêt et l'entretien des locaux et des structures. Nous sommes dans la continuité de ce que nous avons fait depuis des années ».

Basket, football, handball, karaté, tennis de table... Les cinq sections de l'ESA représentent plusieurs centaines de licenciés. Revers de la médaille, le gymnase est à saturation. « Nous ne pouvons plus offrir de nouveaux créneaux, il est aussi utilisé pour l'entraînement des Jeunes sapeurs-pompiers, des écoles et par l'IME, précise Serge Planchon. L'aménagement de la piscine en salle de multi-activités



pourrait permettre de désengorger le gymnase et peut-être de proposer des créneaux à d'autres sports ».

Carole Dufils

6^{ème} adjointe

Chargée de la solidarité, des cérémonies et de l'attribution des logements.

C'est le 4^{ème} mandat pour la présidente de l'Amepa, mais le premier en tant qu'adjointe. « Je voulais continuer tout ce que l'on avait mis en place précédemment, et même le dépasser ! », assure Carole Du-

fil. Très attachée à la vie sociale et à la citoyenneté, l'élue souhaite travailler avec les différentes associations locales pour développer un lien intergénérationnel plus fort. « Il y a encore beaucoup à faire pour les personnes âgées mais aussi pour les plus jeunes, constate-t-elle. Nous vivons une année particulière, mais dès que la situation le permettra les festivités seront de retour et j'aimerais voir la mise en place de concerts en extérieur. Nous voulons une commune vivante, pour tous et pour tous les âges. »



Patrick Jouen

Conseiller délégué

Chargé de la sécurité

Deuxième mandat pour Patrick Jouen qui succède à Bruno Barcq. Il prend en charge la délégation de la sécurité. Un sujet vaste et sensible : sécurité routière, délinquance, plan communal de sauvegarde, accueil des gens du voyage, protection et défense contre les incendies dans les établissements recevant du public... La liste est longue et non exhaustive ! Patrick Jouen a également



autorité pour porter plainte au nom de la commune auprès des instances compétentes. « Nous n'avons pas de grand problème de délinquance à Arques, mais plutôt des actes d'incivilités et des nuisances au quotidien qui peuvent poser des soucis aux riverains. Nous avons la chance d'avoir une belle commune, nous devons la protéger pour bien y vivre tous ensemble ».

